

Note d'orientations politique pour les Amériques 2022
Présenté par le Groupe d'orientations politique pour les Amériques à
Affaires mondiales Canada

Table des matières

Introduction	1
Diagnostic et recommandations par secteur prioritaire	2
1) Droits humains (primauté et maintien des standards)	2
2) Communautés autochtones, afros-descendantes et tribales	4
3) Justice environnementale et redevabilités des entreprises	6
4) Politique étrangère féministe	7
5) Commerce et investissement et droits du travail	8
6) Migration	9
Conclusion	11

Introduction

Composé de plus d'une vingtaine d'organisations de la société civile et s'inscrivant dans les domaines du développement international, du développement humanitaire, des ONGs, de la défense des droits humains, des mouvements syndicaux, des groupes religieux et de solidarité ainsi que des institutions de recherche, le Groupe d'orientation pour l'Amérique Latine (GOPA) travaille collectivement à la poursuite de sa mission.

Le GOPA vise à:

- Suivre, partager et rapporter les expériences et les analyses des membres et de leurs partenaires sur les questions de droits humains et de justice sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- Renforcer la capacité des membres à entreprendre un travail d'orientation politique sur la région;
- Participer collectivement à des réseaux internationaux pertinents; et
- Dialoguer avec les responsables gouvernementaux et les décideurs, et plaider en faveur de politiques visant à protéger les droits humains et à promouvoir la justice sociale et environnementale dans les Amériques.

De plus, le GOPA et ses organisations membres ont une tradition de collaboration active avec les organisations de la société civile en Amérique latine et dans les

Caraïbes. De nombreux membres du GOPA participent à des visites régulières dans la région, d'autres ont des bureaux régionaux ou du personnel sur le terrain, et tous maintiennent des contacts réguliers avec des organisations partenaires locales, des analystes politiques et des défenseurs des droits humains dans plusieurs pays.

Pour accomplir sa mission, le GOPA comprend deux groupes de travail qui font le suivi pour la région Méso-américaine et un autre pour la Colombie. Il y a aussi le Comité aviseur qui permet l'articulation des tâches administratives et l'optimisation de la mission de l'organisation.

Concrètement, le GOPA se dévoue:

- à la recherche, l'analyse et la documentation;
- au partage d'informations et de la sensibilisation;
- au plaidoyer et la mobilisation autour des politiques publiques; et
- à la tenue d'événements d'éducation et de sensibilisation

Suite à la rencontre avec Affaires mondiales Canada au mois de février 2022, le GOPA est enthousiaste vis-à-vis de la construction de sa relation avec le gouvernement du Canada. Cette collaboration peut croître autour d'intérêts communs grâce au partage d'informations et à la sensibilisation de certains enjeux sur le terrain tout en maintenant des canaux de communication fluides et constructifs.

Diagnostic et recommandations par secteur prioritaire

1) Droits humains (primauté et maintien des standards)

Les membres du GOPA ainsi que les partenaires en Amérique latine sont préoccupés par le nombre croissant de pratiques dans la région et plus particulièrement autour de:

- La répression violente par les forces de sécurité de l'État des manifestations sociales pacifiques et légitimes. Nous avons pu le constater lors de l'horrible répression du Paro Nacional en Colombie, qui a débuté en avril 2021 et a fait des dizaines de morts, des milliers de blessés, des arrestations et des détentions illégales¹, ainsi que des centaines de cas de violences sexuelles et sexistes perpétrées par les forces de l'État². Cependant, la Colombie est loin d'être le seul pays où ceux qui descendent dans la rue pour exprimer leur dissidence sont brutalement attaqués par les forces de sécurité de l'État. Un autre exemple flagrant est la récente décision du Guatemala de déclarer l'état de siège et de déployer des forces de sécurité lourdement armées dans la mine de nickel d'El Estor. Cette décision a été prise alors que des membres de la communauté Maya Q'eqchi protestent contre la poursuite de l'exploitation de

¹ Sánchez-Garzoli, G. (August, 31, 2021). Repression of Colombia's National Strike Continues Amid Post-Accord Violence. *WOLA*, <https://www.wola.org/2021/08/repression-colombia-national-strike-post-accord-violence/>.

² Foggin, S. (June 23, 2021). 'The risk you run': Colombia's women protesters on sexual violence, *BBC News*, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-57553316>.

cette mine, autrefois propriété du Canada et accusée depuis longtemps de violer les droits autochtones³, malgré une ordonnance de suspension de la Cour.

- Le nombre élevé de menaces, d'attaques et d'assassinats de défenseurs des droits humains, ainsi que l'utilisation abusive du système judiciaire pour criminaliser et emprisonner les défenseurs, en particulier ceux dont les efforts les mettent en porte-à-faux avec de puissants intérêts économiques. L'Amérique latine est la région la plus dangereuse au monde pour la défense de la terre, du territoire et de l'environnement. C'est une question qui doit être sur le radar du Canada étant donné les violations des droits de l'homme contre les opposants aux investissements canadiens ou dans les régions où les entreprises canadiennes cherchent à opérer.
- L'incapacité des gouvernements de tout l'hémisphère à faire respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à garantir les droits et la vie même des peuples autochtones. Les peuples autochtones et d'ascendance africaine continuent de faire partie des citoyens les plus pauvres, les moins éduqués et les moins employés, quel que soit le pays. Ils sont également touchés de manière disproportionnée par la violence armée dans les territoires éloignés, une situation qui s'est aggravée avec la pandémie de COVID-10 dans de nombreux pays.
- Les taux alarmants de féminicides et de violences sexistes dans toute la région, l'absence d'enquêtes sur ces crimes, la protection inadéquate et les attaques contre les femmes qui cherchent à obtenir justice.
- Le fossé énorme entre la rhétorique de la justice climatique et la protection des droits de ceux qui sont en première ligne de l'urgence climatique.
- Dans le même ordre d'idées, il y a la détresse d'un grand nombre de personnes qui se déplacent à la recherche d'une protection contre la violence ou la destruction de leurs moyens de subsistance, ou les deux. Dans le même temps, les gouvernements manquent de manière flagrante à leurs obligations de protection internationale des personnes ayant besoin d'asile.

Nos partenaires de la société civile sur le terrain et les mouvements sociaux avec lesquels ils travaillent ont une grande expertise et une grande compréhension à offrir lorsqu'il s'agit de trouver des solutions qui s'attaquent aux causes profondes des crises actuelles des droits humains dans les Amériques. Nous proposons les recommandations suivantes :

- Nous préconisons une politique étrangère axée sur les droits humains dans les Amériques, qui accorde la primauté au respect des engagements pris en vertu des divers traités et pactes internationaux relatifs aux droits humains auxquels le Canada est partie. Les considérations relatives au commerce et à l'investissement ne doivent pas l'emporter sur les droits humains.
- Nous insistons également sur l'uniformité et la cohérence de l'engagement du Canada dans toute la région, sans quoi la voix du Canada en faveur de la protection des droits humains, non seulement dans les Amériques, mais partout dans le monde, est minée. Le fait de dénoncer ouvertement les violations des droits humains dans

³ Masek, V. (November 16, 2021). Guatemala Cracks Down on Q'eqchi' Resistance in El Estor. *Nacla*, <https://nacla.org/guatemala-maya-resistance-el-estor>

certaines pays, tout en gardant le silence sur d'autres, mine la réputation du Canada et son potentiel d'impact positif. Les dénonciations du Groupe de Lima à l'égard du Venezuela, par exemple, compte tenu du bilan de nombreux pays membres du Groupe de Lima en matière de droits humains, étaient empreintes de deux poids deux mesures et d'une hypocrisie qui remet en question son programme et la réputation du Canada.

- En ce qui concerne l'aggravation de la crise en Colombie, où le Canada a une influence en tant que donateur majeur pour la consolidation de la paix et partenaire de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, ainsi que par le biais d'autres programmes de coopération, le Groupe d'orientation politique pour les Amériques demande une approche cohérente et pangouvernementale. Une telle approche permettrait de réunir les programmes de politique étrangère, d'aide internationale, de commerce et d'investissement, et d'immigration du Canada dans la défense des droits humains. Le Canada doit utiliser son influence diplomatique pour faire progresser les droits humains et la consolidation de la paix en Colombie. Mais cela signifie également que le Canada doit examiner comment sa propre politique en matière d'affaires étrangères et ses intérêts en matière de commerce et d'investissement peuvent également nuire à la paix.
- Le Canada entretient également des relations étroites et multiformes avec le Mexique, mais la protection des droits humains doit être une priorité, compte tenu des nombreux indicateurs inquiétants, dont plus de 90 000 disparitions. Nous avons préparé une note d'orientation détaillée sur le Mexique, assortie de recommandations que nous vous invitons à examiner.
- Enfin, nous tirons la sonnette d'alarme sur la détérioration de la situation des droits humains au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala. Comme nous l'avons dit dans notre récente tribune libre publiée dans le Hill Times, "les impératifs économiques qui sous-tendent la promotion par le Canada de projets miniers canadiens ne doivent pas l'emporter sur les obligations internationales en matière de protection des droits humains et des défenseurs des droits humains menacés. En tant que signataire des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, le Canada ne sait que trop bien quelles sont ces obligations."

2) Communautés autochtones, afros-descendantes et tribales

- Dans la plupart des pays de la région, les communautés autochtones et d'ascendance africaine continuent d'être touchées de manière disproportionnée par les menaces et les attaques de groupes criminels, de groupes armés et de forces de sécurité gouvernementales qui se disputent leurs territoires et leurs ressources naturelles. Dans nombre de ces cas, les entreprises extractives canadiennes ont profité de ce contexte déjà alarmant en matière de droits humains, exacerbant la violence. Rien qu'au cours des 31 premiers jours de 2022, 13 défenseurs des droits humains et de l'environnement ont été assassinés, dont sept autochtones et

afro-descendants. Un enfant indigène de 14 ans est l'une des dernières victimes ajoutées à cette liste macabre⁴.

- Tout aussi alarmant, les communautés opposées aux méga projets extractifs canadiens qui ne respectent pas leurs droits collectifs à l'autodétermination dans des pays comme le Brésil, le Mexique et le Guatemala continuent de faire face à la violence, aux déplacements et aux expulsions résultant de l'installation violente de ces méga projets. Nous savons comment les compagnies minières canadiennes ont profité de la pandémie pour faire avancer ou repousser leurs projets miniers avec le soutien des gouvernements locaux. Rien qu'en 2021, nous avons reçu plusieurs appels urgents à la solidarité en provenance du Guatemala de la part de communautés autochtones telles que les communautés Xinka du Guatemala qui ont résisté à une compagnie minière canadienne en raison de leurs inquiétudes quant aux impacts potentiels de l'exploitation minière sur l'eau, la santé et les moyens de subsistance et qui ont fait l'objet de menaces et d'attaques violentes pour cette raison.
- Nos partenaires soulignent également que les fonctionnaires canadiens font la promotion des intérêts des entreprises canadiennes au détriment de leurs droits collectifs et des écosystèmes dont ils dépendent. Les femmes autochtones et afro-descendantes qui occupent des postes de direction, qui sont déjà victimes de discrimination systématique et qui, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont décidé de dire non à l'exploitation minière, signalent qu'elles sont prises pour cible et menacées par les sociétés minières canadiennes. La mission diplomatique canadienne en Équateur, par exemple, n'a fait aucune déclaration publique condamnant la violence à l'encontre de Josefina Trunki, la présidente du peuple Shuar Arutam de l'Amazonie équatorienne, malgré de multiples appels en ce sens. L'ambassade n'a donc pas respecté la politique étrangère féministe canadienne qui appelle à l'autonomisation des femmes autochtones et à leur participation politique, et renforce l'impunité pour les abus des entreprises.

À la lumière de cette situation alarmante, nous demandons au gouvernement du Canada de :

- Respecter ses obligations de protéger les droits collectifs internationalement reconnus des peuples autochtones, en particulier le droit à l'autodétermination, à la consultation et à la prise de décision concernant leurs territoires, conformément à leur droit au consentement préalable, libre et éclairé. Nous attendons avec impatience la mise en œuvre de la loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui est entrée en vigueur le 21 juin 2021.
- Veiller à ce que toutes les plaintes relatives à la militarisation et aux violations des droits humains dont sont victimes les peuples autochtones et les communautés d'origine africaine afin d'ouvrir leurs territoires aux entreprises extractives canadiennes fassent l'objet d'une enquête, d'un traitement et d'un jugement, et veiller à ce que les victimes de violences et leurs familles aient accès à la justice.

⁴ Daniels, J. P. (January 18, 2022). Shock in Colombia over murder of 14-year-old indigenous activist, *Guardian*, <https://www.theguardian.com/global-development/2022/jan/18/colombia-indigenous-activist-murdered-14-breiner-david-cucuname>

- Mettre fin au soutien diplomatique apporté aux entreprises basées au Canada et accusées de violations des droits humains des autochtones et de dommages environnementaux, et mener une enquête approfondie sur ces crimes.

3) Justice environnementale et redevabilités des entreprises

- Les efforts des défenseurs de la terre et de l'environnement pour défendre des écosystèmes à la biodiversité riche se heurtent souvent aux intérêts de nombreux acteurs du monde des affaires dans la région. Les entreprises canadiennes, en particulier dans le secteur minier (notons que 50 à 70 % de l'exploitation minière en Amérique latine est canadienne), ont été largement impliquées dans des violations des droits humains et des dommages environnementaux en Amérique latine.
- Les défenseurs de l'environnement et des terres continuent de risquer des menaces, des intimidations et même des attaques dans de multiples pays. Global Witness a recensé 227 défenseurs de la terre et de l'environnement tués en 2020⁵ - soit une moyenne de plus de quatre personnes par semaine. Plus d'un tiers étaient liés à l'extraction de ressources naturelles. Cette situation est répandue dans toute l'Amérique latine et particulièrement alarmante en Colombie, le pays le plus dangereux pour les défenseurs de l'environnement ces dernières années nonobstant la signature des Accords de paix en 2016. Les femmes, les autochtones et les personnes d'origine africaine sont particulièrement visés par ce type de violence.
- Malgré le nombre élevé d'assassinats de défenseurs de la terre et des droits humains et l'appel de nombreuses organisations de la société civile en faveur de mesures de sécurité, notamment dans les territoires ancestraux contestés, ces appels ne se traduisent pas par des politiques concrètes, ce qui se traduit par des niveaux élevés d'impunité dans des pays comme le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Honduras.

Les organisations latino-américaines, ainsi que les organismes internationaux, font pression sur le Canada pour qu'il agisse contre les violations des droits humains. Depuis au moins une décennie, les organes de l'ONU demandent au Canada d'agir pour remédier à ces abus, des audiences spéciales ont eu lieu à la Commission interaméricaine des droits humains sur les impacts de l'exploitation minière en Amérique latine, de multiples audiences parlementaires ont permis d'entendre les personnes touchées par les abus des entreprises et de formuler des recommandations, et des délégations, des lettres d'organisations et de partenaires latino-américains ont demandé au Canada d'aller au-delà des mesures volontaires pour garantir le respect de leurs droits. Compte tenu de ces appels urgents, nous faisons les recommandations suivantes au gouvernement canadien :

- Veiller à ce que les entreprises canadiennes ne soient pas liées ou impliquées dans de graves dommages environnementaux et responsabiliser les entreprises

⁵ Global Witness. (September 13, 2021). Global Witness reports 227 land and environmental activists murdered in a single year, the worst figure on record, *Global Witness*, <https://www.globalwitness.org/en/press-releases/global-witness-reports-227-land-and-environmental-activists-murdered-single-year-worst-figure-record/>

canadiennes en élaborant des lois et des politiques qui les tiennent responsables de la protection des droits humains. Le Canada doit veiller à ce que les violations des droits humains soient bien documentées et résolues dans le cadre de l'instance juridique correspondante.

- Assurer la mise en œuvre des cadres existants en matière de droits environnementaux et des instruments émergents comme l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes - Accord d'Escazú. Le Canada a des obligations internationales en matière de droits humains qui comprennent la protection des personnes contre les violations des droits humains, y compris les violations commises par des acteurs tiers comme les entreprises qui exercent leurs activités à l'étranger. Ces obligations devraient être respectées par le Canada dans les pays présentant des lacunes en matière de gouvernance ou des conflits politiques permanents, où nous demandons au Canada de prendre les mesures correspondantes pour assurer le respect des droits humains par les entreprises canadiennes.
- L'annonce de la création de l'Ombudsman canadien pour la responsabilité des entreprises (OCRE) n'a pas été accompagnée de l'engagement approprié du gouvernement pour répondre correctement aux besoins des défenseurs des droits humains. Nous insistons sur la nécessité d'accorder au OCRE des pouvoirs d'enquête indépendants ⁶.

4) Politique étrangère féministe

- Bien que certains États d'Amérique latine aient systématiquement adopté une législation progressiste en matière d'égalité des sexes au cours des dernières décennies, les écarts entre les sexes restent élevés dans la région et la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes ne cesse d'augmenter.
- Les féminicides, la violence domestique, la violence sexuelle et d'autres formes de violence fondée sur le genre sont en augmentation, les femmes autochtones et d'origine africaine étant représentées de manière disproportionnée alors que l'exploitation minière à grande échelle et d'autres activités extractives continuent d'être un moteur de l'inégalité des sexes et de la violence sexiste.
- La violence persistante et l'instabilité politique dans des pays comme le Honduras, la Colombie et le Salvador, ainsi que la faiblesse des institutions démocratiques dans de nombreux pays, exacerbent les inégalités entre les sexes et la violence. Les organisations de la société civile dénoncent également une augmentation des cas de violence à l'encontre des femmes en raison de la pandémie de COVID-19.
- Malgré cette situation alarmante, les auteurs de violences sexistes bénéficient d'une impunité généralisée. Bien qu'il soit un acteur économique clé en Amérique latine, le Canada n'a pas développé de mécanismes de justice efficaces pour faire face à la violence sexiste dans la région.

⁶ CNCA. (n.d.). An Ombudsperson with Teeth. Accessed on March 22, 2022, <https://cnca-rcrce.ca/campaigns/ombuds-power2investigate/>

Nous maintenons que les efforts pour aborder ces questions doivent être soutenus par la communauté internationale. Nous saluons l'engagement du Canada à développer une politique étrangère féministe et nous pensons qu'une telle politique pourrait aider à résoudre les problèmes discutés. Certains membres du GOPA ont participé à la consultation concernant la nouvelle politique et recommandent fortement au gouvernement de :

- Donner la priorité à une approche féministe et intersectionnelle axée sur les droits humains dans tous les éléments de la politique étrangère du gouvernement, y compris le développement, le commerce et l'investissement, la diplomatie politique et économique, la défense, les services consulaires et la politique d'immigration et de réfugiés. Le Groupe de travail féministe sur la politique étrangère croit fermement qu'une telle politique étrangère permettrait d'aborder les inégalités structurelles et contribuerait à un monde plus juste et durable.
- Assurer une cohérence efficace entre les politiques que le Canada promeut et met en œuvre au niveau national et international.
- Soutenir un "espace de la société civile" afin de créer un environnement propice à la participation et à la démocratie.

5) Commerce et investissement et droits du travail

- Le GOPA est préoccupé par le fait que certains mécanismes commerciaux internationaux continuent d'entraver les efforts visant à promouvoir des modèles de développement inclusifs et durables à l'échelle nationale. Par exemple, le règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) - qui a été abandonné dans l'ACEUM mais reste en place pour les ALE bilatéraux et les accords de protection des investissements étrangers (APIE) existants dans les Amériques - limite l'espace politique des gouvernements pour promouvoir les objectifs nationaux, en particulier la réglementation environnementale et la capacité d'interdire ou de réglementer les projets d'extraction de ressources. Selon le rapport 2019 du Centre canadien de politiques publiques, les investisseurs canadiens ont ciblé les pays en développement dans 86 % des cas d'ISDS canadiens hors Amérique du Nord, même si seulement 41 % du total des investissements canadiens à l'étranger sont accueillis par des pays en développement. La moitié des affaires ont été intentées contre des pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, et parmi elles, la plupart visaient des mesures de gestion des ressources et des mesures de protection de l'environnement⁷.
- En outre, si le Canada promeut les chapitres consacrés à l'égalité entre les sexes et l'intégration de l'ACS+ dans les accords commerciaux nouveaux et modernisés, les mesures préconisées manquent de mécanismes d'application et ne tiennent pas suffisamment compte des répercussions des accords sur les femmes dans les pays

⁷ Mertin-Kirkwood, H. and Smith, B. (2019). Digging for Dividends The Use and Abuse of Investor-State Dispute Settlement by Canadian Investors Abroad. *Canadian Center for Policy Alternative*, <https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2019/04/Digging%20for%20Dividends.pdf>

partenaires et au-delà du secteur des entreprises ou des petites et moyennes entreprises (PME).

Recommandations pour le gouvernement canadien :

- Intégrer l'analyse ACS+ à tous les aspects des accords commerciaux et inclure une analyse ACS+ des impacts des accords commerciaux sur les femmes et les personnes de genre différent dans les pays partenaires des Amériques.
- Promouvoir activement la mise en œuvre de l'OIT et des instruments émergents tels que la convention C190 sur la violence et le harcèlement et la convention C189 sur les travailleurs domestiques.
- Garantir une consultation approfondie d'un large éventail d'acteurs de la société civile (notamment les syndicats, les organisations féministes, les organisations autochtones, les organisations de défense des droits des personnes handicapées, etc.) avant de négocier de nouveaux ALE.
- Fournir un financement pour la coopération entre les acteurs syndicaux et de la société civile canadiens et leurs homologues latino-américains afin d'encourager la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- Éliminer les mécanismes ISDS dans les accords commerciaux existants et futurs.
- Intégrer des dispositions fortes en matière de droits du travail dans tous les accords commerciaux et envisager l'utilisation d'un mécanisme de réponse rapide en matière de travail propre à chaque établissement, tel qu'il existe actuellement en Amérique du Nord, dans d'autres accords.
- Adopter des mécanismes pour évaluer les impacts des chaînes de valeur mondiales et régionales et sanctionner les entreprises qui emploient le travail forcé et le travail des enfants, et intégrer les préoccupations relatives aux droits humains dans les mécanismes d'évaluation.
- Respecter sa promesse d'impulser une reprise économique post-COVID verte, équitable et inclusive et étendre cet engagement au commerce international.

6) Migration

- La migration est une question clé qui touche actuellement l'ensemble de la région. L'Amérique latine produit plus de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile que jamais auparavant. En outre, l'Amérique latine présente certains des taux les plus élevés de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), la Colombie étant le principal producteur de PDI au monde avec plus de 8 millions de PDI. Les déplacements massifs se poursuivent même après la signature de l'accord de paix et se sont même intensifiés sous l'administration actuelle d'Yvan Duque⁸.
- En plus d'entraîner des violations généralisées des droits humains dans ces régions, les flux migratoires massifs et instables affectent profondément l'Amérique du Nord, les flux de migrants se déplaçant vers le nord depuis l'Amérique centrale et d'autres pays.

⁸ IOM (December 16, 2021). Colombia Crisis Response Plan. Retrieved from <https://crisisresponse.iom.int/response/colombia-crisis-response-plan-2021>

- Les militants des droits des migrants ont également exprimé leur inquiétude quant à la protection limitée des droits des travailleurs dans le cadre du programme canadien des travailleurs agricoles saisonniers et du programme des travailleurs étrangers temporaires, en particulier dans le contexte de COVID-19.
- Les migrations à grande échelle en Amérique latine reflètent non seulement l'échec de l'État dans des pays comme le Venezuela ou les conflits armés et la violence liés au trafic de drogue et à la complicité des autorités en Colombie et dans le Triangle du Nord, mais aussi l'insécurité et le désespoir généralisés dans de nombreux pays. La criminalité, la violence, l'extrême pauvreté, la corruption, l'impunité, la dégradation de l'environnement et le racisme sont les principaux facteurs de la plus forte augmentation du nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et d'autres populations vulnérables et déplacées depuis des décennies⁹.
- Le SGA dénonce également la vulnérabilité accrue des femmes, des enfants et des personnes LGBTQ+ sur les routes migratoires.

Le GOPA appelle le Canada à respecter son engagement à : "s'attaquer aux causes profondes de la migration et investir dans la région en donnant la priorité à la coopération pour le développement afin de créer des opportunités économiques pour tous. Nous cherchons à promouvoir des voies de migration régulières par le biais de programmes de mobilité de la main-d'œuvre, en particulier dans le secteur agricole, y compris l'intention de développer un dialogue pour partager les plans d'expansion, les meilleures pratiques et les leçons apprises pour les programmes de visa de travailleur temporaire. Nous soutenons les efforts multilatéraux visant à développer des chaînes de valeur et des infrastructures physiques dans les Amériques, qui généreront des emplois et une croissance équitable. Nous nous engageons à aider les pays à mieux répondre aux catastrophes naturelles et aux défis institutionnels, et à réduire l'insécurité alimentaire " (Sommet des leaders nord-américains, NALS - 2021).

Concrètement, nous demandons au gouvernement canadien de :

- Soutenir les efforts de paix et de démocratie par des actions pertinentes qui touchent les causes sous-jacentes de la migration dans le Triangle du Nord et adopter des approches de la migration axées sur les droits humains sur tout le continent et dans le Triangle du Nord. Nous suggérons fortement de cibler les questions d'application de la loi, de renseignement, d'outils judiciaires et de sanctions contre les organisations transnationales de trafic d'êtres humains.
- Renforcer les capacités régionales en coordonnant les efforts à l'échelle de la région avec des partenaires compétents, notamment la société civile, les organisations multilatérales et les acteurs privés respectueux des droits humains.
- Renforcer les objectifs d'atténuation des migrations dans les décisions politiques nationales et l'élaboration de stratégies panaméricaines.
- Annulez l'accord sur les pays tiers sûrs avec les États-Unis et opposez-vous à tous les accords sur les pays tiers sûrs.

⁹ Sabatini, C, and Wallace, J. (October 6, 2021). Migration in Latin America. *Chatham House*, <https://www.chathamhouse.org/2021/10/migration-latin-america>

- Encourage countries with inadequate migration frameworks to make appropriate reforms and provide accompaniment.
- Faire des violations des droits des travailleurs dans les programmes canadiens de mobilité de la main-d'œuvre une préoccupation centrale. Fournir des visas ouverts pour permettre aux travailleurs peu qualifiés de se déplacer entre les employeurs afin de leur permettre d'échapper aux situations d'abus.

Conclusion

En conclusion, le document de politique générale a souligné la nécessité de prendre des mesures urgentes pour protéger les droits humains en Amérique latine, surtout dans les domaines des droits des Autochtones, des Afro-descendants et des tribus, de la justice environnementale et de la responsabilité des entreprises, de la politique étrangère féministe, du commerce, de l'investissement, des droits du travail et de la migration. En s'appuyant sur les preuves fournies dans ce document, le GOPA recommande vivement au Canada :

- Promouvoir des politiques axées sur les droits humains qui placent la réalisation des traités internationaux relatifs aux droits humains, y compris ceux qui visent les droits collectifs des autochtones, en priorité par rapport aux intérêts des entreprises.
- Privilégier une approche féministe et intersectionnelle dans l'ensemble de sa politique étrangère, notamment dans les domaines du développement, du commerce et de l'investissement, de la diplomatie politique et économique, de la défense, des services consulaires et de la politique d'immigration et de réfugiés, et assurer la cohérence du discours et des actions du Canada en matière de droits de la personne dans les Amériques et dans le monde.
- Prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que les personnes victimes de violations des droits humains aient accès aux canaux appropriés pour dénoncer les injustices et recevoir la forme de justice appropriée.
- Concevoir des politiques éclairées par les actions et l'expertise des organisations de la société civile sur le terrain et assurer un dialogue permanent entre le Nord et le Sud.